



## GROUPE BANQUE TD

### LA BANQUE TORONTO-DOMINION

## 160<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES

LE 31 MARS 2016

### LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'information contenue dans la présente transcription est une représentation textuelle de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires 2016 de La Banque Toronto-Dominion (« la TD » ou la « Banque ») qui a eu lieu le 31 mars 2016 à Montréal (Québec). Bien que des efforts soient faits pour fournir une transcription exacte, des erreurs, des omissions ou des imprécisions importantes peuvent s'être glissées lors de la transcription du contenu de cette assemblée. En aucun cas la TD n'assume-t-elle de responsabilité à l'égard de décisions de placement ou d'autres décisions prises en fonction des renseignements fournis dans le site Web de la TD ou dans la présente transcription. Les utilisateurs sont invités à prendre connaissance de la webdiffusion elle-même (accessible sur [td.com/francais/investisseurs](http://td.com/francais/investisseurs)), ainsi que des documents déposés par la TD auprès des organismes de réglementation, avant de prendre des décisions de placement ou d'autres décisions.

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2015 (le rapport de gestion de 2015) de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2016 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation

des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en oeuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, fidéliser la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2015, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2015 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25

GROUPE BANQUE TD

160<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

JEUDI 31 MARS 2016

MONTRÉAL, QUÉBEC

9 h 30 - 10 h 48

1

2 ANNONCEUR :

3 Mesdames et messieurs, Brian Levitt,

4 président du conseil d'administration, Groupe

5 Banque TD.

6

7 M. BRIAN LEVITT :

8 Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée

9 annuelle des actionnaires de 2016 du Groupe Banque

10 TD. Je m'appelle Brian Levitt et je suis président

11 du conseil d'administration. Je présiderai

12 l'assemblée comme le prévoient les règlements

13 administratifs de la banque.

14 L'assemblée se déroulera en anglais et

15 en français. Des casques d'écoute pour

16 l'interprétation vous ont été offerts dans le

17 foyer. La fréquence M1 sur votre casque d'écoute

18 vous permettra d'écouter la séance en anglais, et

19 la fréquence M2 en français.

20 Si vous avez besoin d'interprétation et

21 que vous n'avez pas reçu de récepteur à votre

22 arrivée, ou si vous éprouvez des difficultés avec

23 votre appareil, veuillez lever la main maintenant

24 et un préposé vous répondra.

25 Nous avons également un tableau avec

1 retranscription en anglais et en français de part  
2 et d'autre de la scène.

3 J'aimerais souhaiter la cordiale  
4 bienvenue à nos actionnaires qui sont présents ici  
5 aujourd'hui, ainsi qu'à ceux qui participent par  
6 webdiffusion ou par téléphone.

7 L'ordre du jour de l'assemblée  
8 d'aujourd'hui se trouve dans le dossier qui était  
9 sur votre chaise à votre arrivée dans la salle. Cet  
10 ordre du jour s'affichera également à l'écran afin  
11 que vous puissiez y suivre le déroulement de  
12 l'assemblée.

13 Les actionnaires peuvent poser des  
14 questions ou faire des commentaires en français ou  
15 en anglais. Si vous avez une question, veuillez  
16 vous diriger vers l'un des microphones sur pied.  
17 Nous invitons les personnes à mobilité réduite à  
18 lever la main pour qu'un préposé leur apporte un  
19 microphone. Je vous demande d'attendre le moment  
20 approprié pour poser vos questions et faire vos  
21 commentaires.

22  
23 Avant de commencer, je vous prie de  
24 bien vouloir éteindre vos téléphones et appareils  
25 de communication personnels, car ils créent des

1 interférences avec la webdiffusion en direct.

2 Merci.

3 Permettez-moi maintenant de vous  
4 présenter les personnes qui se trouvent avec moi  
5 sur scène.

6 Avec moi sur scène se trouvent Bharat  
7 Masrani, président du groupe et chef de la  
8 direction, et Philip Moore, secrétaire général de  
9 la banque.

10 À la conclusion de l'assemblée, des  
11 membres de la haute direction de la TD seront  
12 à votre disposition pour répondre à vos questions.

13 Un représentant d'Assistance TD, un forum  
14 réunissant des experts de la TD pour répondre aux  
15 questions de nos clients, sera également présent.

16 Philip Moore agira en qualité de  
17 secrétaire de l'assemblée. Charito de Vera et Pat  
18 Lee, représentants de la société de Fiducie CST,  
19 l'agent de la TD chargé du registre des transferts,  
20 feront office de scrutateurs.

21 J'ai obtenu une preuve satisfaisante  
22 que l'avis de convocation de la présente assemblée  
23 a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de  
24 la banque. Le quorum étant réuni, je déclare  
25 l'assemblée dûment constituée.

1 C'est aujourd'hui la cent soixantième  
2 (160<sup>e</sup>) assemblée annuelle des actionnaires de la TD  
3 et nous sommes ravis de la tenir ici à Montréal.

4 Montréal est un carrefour où se  
5 croisent un riche patrimoine historique et une  
6 économie bien de son temps. En plus d'être un  
7 centre culturel, politique et financier, Montréal  
8 est aussi reconnue comme un leader mondial de la  
9 recherche et de l'innovation.

10 La TD a évidemment de profondes racines  
11 dans cette ville, puisque l'ouverture de la  
12 première succursale à Montréal remonte à 1860.  
13 Depuis, nous avons connu une croissance remarquable  
14 au Québec.

15 Aujourd'hui, nous sommes heureux de  
16 compter plus d'un million de clients et plus de  
17 cinq mille employés au Québec.

18 La TD s'est investie dans plusieurs  
19 projets communautaires à Montréal, notamment en  
20 remettant des livres gratuits à des écoles, en  
21 faisant des dons pour les arts et la culture, en  
22 favorisant l'éducation et la littératie financière  
23 et en soutenant des projets environnementaux.

24 La TD est un fier partenaire financier  
25 et communautaire de cette ville de calibre mondial.

1           Voyons maintenant les résultats

2 financiers pour 2015.

3           Le Groupe Banque TD a de nouveau généré

4 de solides résultats, malgré une conjoncture terne

5 au Canada et aux États-Unis.

6           Nous venons de publier nos résultats du

7 premier trimestre de 2016. Malgré les conditions

8 qui demeurent difficiles, la TD a affiché une

9 augmentation de 6 % des bénéfices ajustés par

10 rapport au premier trimestre de l'exercice

11 précédent et a annoncé une augmentation du

12 dividende de 4 cents par action.

13           Bharat parlera plus longuement du

14 rendement de la banque en 2015, mais j'aimerais

15 d'abord souligner la contribution de l'équipe de la

16 direction, et des quelque 80 000 employés de la TD

17 au Canada, aux États-Unis et au-delà qui

18 contribuent chaque jour à notre succès.

19           Nous comptons un certain nombre de ces

20 employés dans la salle, en particulier les 90

21 lauréats des prix Vision en Action de 2015. Il

22 s'agit d'un prix décerné aux employés qui se sont

23 le plus distingués au cours de l'année.

24           Au nom du conseil d'administration, je

25 tiens à remercier tous nos employés pour leur

1 précieuse contribution au succès de la banque  
2 chaque jour.

3 Quatre de nos administrateurs actuels,  
4 John Bragg, Harold MacKay, Bill Prezzano et Helen  
5 Sinclair ne souhaitent pas être réélus cette année.

6 Ces précieux collaborateurs se retirent  
7 après une longue et distinguée carrière comme  
8 membres du conseil d'administration.

9 Au nom du conseil d'administration et  
10 de tous les employés de la banque, j'aimerais  
11 témoigner notre sincère gratitude à ces  
12 administrateurs sortants pour leur contribution  
13 importante à la TD durant leur mandat comme  
14 administrateurs.

15 En décembre 2015, nous avons accueilli  
16 un nouveau membre au conseil d'administration.  
17 Monsieur Jean-René Halde, ancien président et chef  
18 de direction de la Banque de développement du  
19 Canada.

20 Le conseil d'administration tirera  
21 profit de l'expérience et du sens des affaires de  
22 Jean-René.

23 J'aimerais remercier tous nos  
24 administrateurs pour leur leadership, et leur  
25 travail acharné au cours de la dernière année.

1           Nous croyons qu'une saine gouvernance  
2 est essentielle à la capacité de la TD d'assurer  
3 une croissance durable et de créer de la valeur à  
4 long terme.

5           Pour ce qui est de l'avenir, le conseil  
6 demeure engagé à prodiguer des conseils  
7 stratégiques à la haute direction, à faire évoluer  
8 nos pratiques afin qu'elles répondent aux besoins  
9 d'un contexte changeant et à continuer de veiller à  
10 ce que nos décisions cadrent avec notre appétence  
11 au risque.

12           Nous continuerons de servir vos  
13 intérêts à titre d'investisseurs en 2016.

14           Avant que je cède la parole à Bharat,  
15 veuillez noter que la discussion qui suit pourrait  
16 contenir des énoncés prospectifs sur les  
17 perspectives et les objectifs de la banque, ainsi  
18 que les stratégies pour les atteindre. Bharat  
19 parlera de mesures financières non conformes aux  
20 PCGR, désignées comme résultats ajustés dans son  
21 allocution.

22  
23 Des précisions sur les énoncés prospectifs et les  
24 mesures financières non conformes aux PCGR figurent  
25 à l'écran derrière moi et sont aussi présentées

1 dans les rapports financiers de la banque.

2 Accueillons maintenant Bharat Masrani.

3

4 APPLAUDISSEMENTS

5

6 M. BHARAT MASRANI :

7 Merci Brian et bonjour à tous. Je suis

8 content d'être dans la belle ville de Montréal pour

9 notre assemblée annuelle.

10 C'est pour moi un plaisir que de vous

11 faire un rapport quant aux rendements financiers de

12 la TD pour 2015 ainsi que nos projets d'avenir.

13 Commençons donc par les résultats de

14 l'an dernier.

15 La TD a obtenu des profits records et

16 elle a crû dans des domaines importants sur le plan

17 stratégique.

18 Nous avons amélioré l'expérience client

19 dans tous les canaux, y compris dans

20 les succursales, les centres de contact, les

21 guichets automatiques, les services en ligne et les

22 services mobiles.

23 Nous avons investi de façon à créer

24 plus de valeur pour les actionnaires. Tout cela a

25 contribué à obtenir un résultat rajusté record de

1 quelque 9 milliards de dollars.

2 2015 a aussi été notre septième

3 année record d'affilée.

4 Notre résilience est fonction d'un flux

5 fiable de revenu tiré des activités de détail, qui

6 fait partie de nos bénéfices et de la diversité de

7 nos activités dans plusieurs secteurs

8 géographiques.

9 Notre réussite provient surtout du fait

10 que nous plaçons les clients au centre de tout ce

11 que nous faisons.

12 La force motrice derrière nos services

13 de détail au Canada, par exemple : TD Canada Trust.

14 Nous sommes un chef de file pour ce qui

15 est des dépôts de particuliers, du crédit garanti par les

16 biens immobiliers, des cartes de crédit et des prêts

17 personnels, car nous sommes le chef de file en

18 matière de services et de commodité. Et ce, d'après

19 plusieurs sources, y compris J.D. Power qui a placé

20 TD Canada Trust comme la meilleure en matière de

21 satisfaction de la clientèle, et ce pendant dix années

22 de suite.

23

24 Nos services bancaires commerciaux

25 croissent une relation d'affaires à la fois.

1           En 2015, nous avons poursuivi notre croissance  
2 en élargissant notre équipe, en investissant dans  
3 de nouvelles capacités afin d'offrir une plus  
4 grande valeur à nos clients, et nous avons généré  
5 une croissance des prêts de 9 %.

6           Gestion de patrimoine TD a collaboré avec les  
7 Services de détail et les Services commerciaux pour  
8 fournir des solutions de gestion de patrimoine  
9 aux clients nouveaux et actuels. On parle  
10 de nouveaux actifs nets de 23 milliards de  
11 dollars.

12           Les Canadiens trouvent commode que sous  
13 un seul toit, on puisse répondre à tous leurs  
14 besoins financiers.

15           C'est pourquoi TD Assurance nous  
16 aide à nous démarquer dans le marché, et en 2015,  
17 plus que 10 % de notre bénéfice tiré des activités  
18 au détail provenaient de là.

19           La TD a une belle histoire à raconter  
20 aux États-Unis aussi. Notre résultat rajusté aux  
21 États-Unis a franchi le cap des 2 milliards de dollars américains  
22 pour la première fois, ce qui a signifié 2,5 milliards de  
23 dollars canadiens.

24           Nous poussons la barre de plus en plus  
25 haut à titre de « America's Most Convenient Bank »

1 C'est la raison pour laquelle nous  
2 avons été reconnus comme la meilleure des grandes  
3 banques une troisième année de suite, et c'est  
4 pourquoi nous continuons d'arracher des parts de  
5 marché dans le commercial, le prêt automobile ou  
6 les cartes de crédit.

7 Nos résultats aux États-Unis ont été  
8 stimulés par TD Ameritrade, qui continue à  
9 mériter des félicitations et des prix à titre d'un  
10 des meilleurs courtiers en ligne.

11 Enfin, grâce à la qualité des conseils  
12 et de l'exécution à Valeurs Mobilières TD, il a  
13 été possible de décrocher bon nombre de mandats de  
14 service-conseil de haute volée ainsi que de  
15 nouvelles occasions de croissance. Notre approche  
16 axée sur le client fait de nous l'un des trois  
17 grands au Canada et nous prenons de l'ampleur aux  
18 États-Unis.

19 Les entreprises durables regardent  
20 toujours vers l'avant, et la TD est une entreprise  
21 durable.

22 En 2015, nous nous sommes examinés de  
23 part en part afin de devenir plus ouverts, plus  
24 agiles et plus souples, des facteurs clés de  
25 réussite dans l'économie d'aujourd'hui.

1 Et ça rapporte. De plus, une partie de  
2 nos épargnes sont réinvesties afin de créer des  
3 expériences client encore meilleures.

4 S'améliorer, ça signifie aussi qu'il  
5 faut se tourner vers les gens et vers les  
6 collectivités.

7 L'an dernier, c'était le  
8 vingt-cinquième anniversaire de notre organisation  
9 caritative nationale, la Fondation TD des amis de  
10 l'environnement. Des millions de dollars ont été  
11 investis dans des milliers de projets, ce qui  
12 inclut des fonds pour préserver la beauté du mont  
13 Royal.

14 Le succès du Québec est synonyme de  
15 succès pour la TD.

16 Ces investissements, c'est en sus des  
17 92 millions de dollars que la TD a versés l'an  
18 dernier, partout où nous sommes présents, dans des  
19 domaines qui sont importants pour les collectivités  
20 que nous desservons.

21 De façon plus générale, en 2015, la TD  
22 a été reconnue comme le chef de file en matière  
23 d'expérience client. Nous sommes un milieu de  
24 travail ouvert, inclusif, nous enrichissons la vie  
25 des collectivités, et bien sûr, nous disposons

1 d'une grande marque mondiale.

2 Pour les investisseurs, la TD s'est

3 démarquée d'une autre façon.

4 Nous avons mieux réussi que la moyenne

5 de nos pairs à créer de la valeur pour les

6 actionnaires à court, à moyen et à long terme.

7 Cette dynamique s'est poursuivie au

8 premier trimestre de 2016. Le bénéfice net rajusté

9 de 2,2 milliards de dollars constitue une

10 augmentation de 6 % en comparaison à l'année

11 précédente. De plus, nous avons annoncé une

12 augmentation du dividende de 8 %.

13 La TD versera maintenant 55 cents

14 l'action par trimestre.

15 Nous nous tournons vers l'avenir, nous

16 avons confiance, mais nous ne sommes pas

17 suffisants.

18 Deux lames de fond requièrent notre

19 attention : La croissance lente de l'économie, et

20 le changement rapide dans notre domaine d'activité.

21 Voyons ces deux points.

22

23 De grands marchés mondiaux se sont

24 remis sur pied après la grande récession il y a

25 quelque temps, mais la reprise a été lente et

1 inégale.

2 C'est notamment que les contrecoups de  
3 la crise financière perdurent. Dans bien des pays,  
4 les banques sont faibles et n'ont pas encore  
5 assaini leur bilan. Et, dans certains cas, les  
6 réformes bancaires ont produit des conséquences  
7 involontaires sur la croissance.

8 Tout a empiré étant donné l'incertitude  
9 quant à la croissance en Chine, à la chute des prix  
10 du pétrole et aux tensions géopolitiques à la  
11 hausse.

12 Les investisseurs sont inquiets, les  
13 marchés sont volatiles, et pourtant, les facteurs  
14 fondamentaux aux États-Unis nous donnent à entendre  
15 que la plus grande économie du monde continue de  
16 grandir, même si ça se fait graduellement, ce qui  
17 devrait stimuler l'économie canadienne, en  
18 compensant en partie la faiblesse des prix de  
19 l'énergie.

20 De fait, même les économistes  
21 perçoivent désormais les exportations hors secteur  
22 énergétique comme un vecteur de croissance clé.

23 Cette période de croissance économique  
24 au ralenti nous fait comprendre que l'économie  
25 mondiale est interconnectée, interreliée. Or, la

1 voie du Canada s'écarte de la voie de plusieurs  
2 autres pays, puisque comme je l'ai signalé, ces  
3 pays ont dû subir une grande partie de la crise  
4 financière.

5 Notre système bancaire est sain, nos  
6 banques solides, c'est bon pour l'économie et pour  
7 l'ensemble de la société.

8 Le grand défi économique du Canada  
9 provient pour beaucoup de l'effondrement du prix  
10 des matières premières.

11 Pour bien des endroits au pays, c'est  
12 pénible, mais nous avons déjà vécu des époques  
13 difficiles et ensemble, nous allons encore une fois  
14 tenir le coup.

15 La bonne nouvelle est la suivante. Pour  
16 le Canada, la voie pour avancer, c'est droit  
17 devant. Nous pouvons stimuler l'économie, accroître  
18 la productivité, sachant que notre système bancaire  
19 est disposé à soutenir ces activités et capable de le faire.

20 Pour ce qui est de la TD, nous  
21 demeurons confiants. Toute perte du côté de notre  
22 portefeuille gazo-pétrolier sera gérable, étant  
23 donné la petite taille de cette exposition au  
24 regard de notre bilan.

25 De plus, la solvabilité de nos

1 portefeuilles au Canada et aux États-Unis reste  
2 solide, et nous avons confiance que nos réserves  
3 sont à la hauteur. La question demeure pourtant la  
4 suivante, que fera la TD pendant cette période de  
5 croissance économique ralentie?

6 Et bien, c'est tout simple, nous  
7 tirerons parti de notre force comme société axée  
8 sur le client.

9 Notre croissance interne provient du fait  
10 que nous nous concentrons sur ce qui compte pour  
11 lui.

12 Oui, il faut d'excellents produits,  
13 d'excellents services à un prix concurrentiel, il  
14 faut être agile, il faut pouvoir intervenir 24  
15 heures par jour, mais les gens méritent plus  
16 encore.

17 Chacun à chaque étape de sa vie  
18 souhaite être traité comme un être humain. Chacun  
19 veut un partenaire financier qui soit présent  
20 pendant les grands moments de la vie, et quelqu'un  
21 qui s'intéresse à améliorer sa vie personnelle.

22  
23 Les expériences client légendaires, c'est ce  
24 qu'offre de mieux la TD.

25 Nous avons très bien réussi ici au

1 Québec, où nos efforts d'élargissement de notre  
2 réseau de succursales et de guichets, de nos  
3 centres bancaires commerciaux, et de notre équipe,  
4 ont fait en sorte que nous avons pu doubler notre  
5 clientèle depuis dix ans.

6 Ici et partout où nous sommes, nous  
7 mobilisons l'ensemble de la banque afin de répondre  
8 aux besoins de nos clients.

9 Des investissements considérables du  
10 côté des gens, de leur capacité, nous permettent  
11 maintenant de percevoir nos clients de façon plus  
12 holistique.

13 Nous avons toujours en tête l'idée  
14 qu'il faut offrir une gamme complète de services et  
15 une expérience sans heurt. Nous trouvons aussi de  
16 nouvelles façons de nous organiser en fonction du  
17 client.

18 Par exemple, au détail, nous offrons la  
19 gestion de patrimoine, les services commerciaux et  
20 les services de détail, donc des conseils  
21 personnels pour tous les besoins.

22 De fait, vous pouvez trouver un de nos  
23 établissements de ce genre à quelques rues d'ici,  
24 sur le boulevard René-Lévesque.

25 Je compte qu'en ces temps de croissance

1 réduite, nous resterons gagnants grâce à notre  
2 capacité de maintenir la croissance interne et  
3 grâce à la provenance variée de nos bénéfices et la  
4 composition de nos activités.

5 La gestion serrée des dépenses continue  
6 de s'améliorer depuis le début de l'année aussi.  
7 Vous pouvez compter sur notre discipline à cet  
8 égard, alors que nous investissons aussi dans notre  
9 avenir.

10 À quoi ressemblera notre avenir, étant  
11 donné les changements rapides qui se produisent  
12 dans notre domaine? Des milliers de fournisseurs de  
13 technologie financière veulent des clients des  
14 banques.

15 La concurrence, c'est toujours bien.  
16 Mais comme je l'ai signalé à l'assemblée  
17 l'an dernier, de façon générale, ces fournisseurs ne sont  
18 pas assujettis aux mêmes règles que les banques  
19 classiques, et c'est la raison pour laquelle je  
20 crois qu'il serait indiqué que les décideurs  
21 envisagent de créer une réglementation qui assure  
22 la sécurité des renseignements des clients et  
23 l'intégrité de notre système financier.

24 Cette nécessité devient de plus en plus  
25 manifeste. Atteintes à la sécurité, interruptions

1 de service, problèmes de solvabilité. Voilà ce  
2 qu'ont vécu plusieurs de ces fintechs, comme on les  
3 appelle. Les clients doivent disposer des mêmes  
4 garanties, qu'importe avec qui ils traitent.

5 Quant à la TD, nous sommes tout à fait  
6 prêts à soutenir la concurrence, à gagner, à  
7 croître dans ce contexte.

8 Plus de Canadiens comptent sur nous  
9 pour leurs activités bancaires numériques que sur  
10 toute autre institution financière au pays. En tout  
11 et pour tout, c'est presque 10,5 millions de  
12 clients actifs en ligne et sur des appareils  
13 mobiles en Amérique qui font partie de notre  
14 clientèle. C'est presque en fait la moitié de notre  
15 clientèle.

16 Il ne s'agit pas pour nous que de  
17 technologies formidables. Il s'agit d'expériences  
18 incomparables. C'est ce qui nous a permis de  
19 l'emporter jusqu'à présent, et c'est garant de  
20 notre avenir.

21 Par exemple, notre plate-forme de  
22 prochaine génération pour les placements directs en  
23 ligne, CourtierWeb, permet aux clients de passer  
24 moins de temps à chercher des renseignements, afin  
25 de prendre plus de temps pour effectuer les bonnes

1 décisions.

2 Et bientôt, nous lancerons Dépense TD,  
3 une application qui livre à nos clients un  
4 instantané de leur santé financière en temps réel  
5 sur leur téléphone intelligent.

6 C'est une nouvelle façon pour nous  
7 d'aider nos clients à rester au courant, à prendre  
8 de bonnes décisions, à mieux gérer leurs finances.

9 Ainsi donc, nous sommes bien placés  
10 pour fonctionner dans ce contexte de plus en plus  
11 concurrentiel, mais ce serait oublier une vérité  
12 fondamentale que de décrire la réalité actuelle  
13 comme un combat épique entre des occupants et des  
14 assaillants.

15 Des deux côtés de la muraille, des  
16 sociétés travaillent à améliorer l'expérience  
17 client.

18 Or, certaines y travaillent ensemble,  
19 elles ne font pas que se concurrencer. Travailler  
20 ensemble, c'est ce que fait la TD.

21 Nous retenons les services de firmes  
22 très variées qui nous aident à combler les souhaits  
23 et les besoins de chacun de nos clients sans heurt.

24 Nous collaborons avec des jeunes  
25 entreprises, nous avons le Laboratoire TD Cisco, en

1 partenariat avec une grande société de technologies  
2 afin de collaborer à des projets qui vont améliorer  
3 l'expérience bancaire. Et nous faisons partie d'un  
4 regroupement mondial de sociétés financières qui  
5 visent à tirer parti de la technologie blockchain  
6 pour la gestion sécurisée des données.

7 La TD tire parti aussi de sa longue  
8 tradition d'amélioration de l'expérience client.

9 Nous avons balayé les heures d'affaires  
10 du banquier classique et nous avons offert à nos  
11 clients plus de façons, et parfois de nouvelles  
12 façons de traiter avec nous.

13 Aujourd'hui, la TD est la seule banque  
14 qui permette, au Canada, de communiquer avec  
15 nous par texto pour obtenir de l'aide, et nous  
16 sommes la première banque de par le monde à  
17 communiquer avec nos clients en utilisant Facebook  
18 Messenger.

19 Notre taille nous offre aussi un  
20 avantage incomparable qui nous permet de mieux  
21 servir nos clients.

22

23 Nous avons été la première institution  
24 financière canadienne à offrir le guichet  
25 automatique sans papier doté de la technologie d'imagerie.

1 C'est très gagnant pour nos clients et pour  
2 l'environnement. Et nous transformons nos centres  
3 d'appel en centres de service à valeur ajoutée  
4 partout où nous sommes présents.

5 Notre réseau de succursales est  
6 indispensable à notre réussite. Or, lui aussi  
7 évolue.

8 Plusieurs de nos nouveaux locaux sont plus  
9 intimes, ce qui permet des conversations en  
10 profondeur.

11 Prenez l'exemple de la succursale où je suis  
12 allé à New York l'automne dernier, juste au-dessus  
13 d'une station de métro. Il y a beaucoup de gens qui  
14 y circulent.

15 Des clients utilisent nos guichets et  
16 des iPad pour leurs activités bancaires au  
17 quotidien. Mais s'ils ont des besoins plus  
18 complexes, s'ils veulent parler à un spécialiste  
19 des prêts, par exemple, ils peuvent communiquer  
20 directement via vidéo avec des spécialistes. Donc  
21 peu importe leurs besoins, nous nous assurons que  
22 les navetteurs arrivent à l'heure en montrant  
23 l'horaire du métro sur l'écran de notre guichet.

24 À l'avenir, la TD va continuer de  
25 favoriser une culture de l'innovation.

1           Le Laboratoire TD à Kitchener-Waterloo, l'une  
2 des grandes grappes mondiales en matière  
3 d'innovation, encourage l'expérimentation et la  
4 libre circulation des idées. Et notre centre de  
5 technologies de Waterloo accélère le passage au  
6 marché des nouvelles technologies offertes aux  
7 clients.

8           Nous animons aussi une plate-forme en  
9 ligne pour des collègues qui jusqu'à présent a  
10 généré plus de 10 000 idées formidables.

11           De plus, en 2015, quarante de nos  
12 brevets déposés provenaient de collègues qui ont  
13 permis de pousser de l'avant des innovations.

14           Mais notre réussite durable repose sur  
15 quelque chose de plus fondamental.

16           Notre culture motive les gens à faire  
17 des choses extraordinaires. Comme toujours à la TD,  
18 la culture évolue avec le temps.

19           Nos obligations, cependant, consistent  
20 à maintenir nos qualités de toujours, des qualités  
21 qui incluent le respect, l'inclusion, la diversité  
22 et notre engagement à nous concentrer sur les gens.  
23 Cet engagement ne fera que grandir. Chacun des  
24 employés doit être disposé à prendre des décisions,  
25 pas simplement à recevoir des orientations, des

1 directives.

2 Chacun doit comprendre quoi faire,  
3 comment le faire, mais aussi pourquoi  
4 le faire.

5 À la TD, nous consacrons de plus en  
6 plus de ressources au perfectionnement des leaders,  
7 et ce à tous les paliers.

8 Nous refaçons les programmes de  
9 formation pour aider nos gens à contribuer de  
10 manière significative à la valeur de notre société,  
11 de notre marque, et nous leur offrons des outils  
12 qui vont leur simplifier la vie et qui, par la  
13 suite, feront en sorte qu'il sera plus facile pour  
14 nos clients de traiter avec nous.

15 La constellation de la TD compte plus de 80 000  
16 étoiles de par le monde, et je suis fier de  
17 vous présenter certains de nos phares, ici même  
18 aujourd'hui.

19 Voici quelques-uns des lauréats du prix  
20 Vision en action 2015.

21 Cet honneur est réservé à environ 1  
22 collègue sur 1 000, en fait, des gens qui transforment  
23 nos principes directeurs en gestes quotidiens.

24 Qu'ils soient synonymes d'influence  
25 discrète ou d'intervention majeure, ils

1 s'intéressent passionnément à la réussite de nos  
2 clients et de notre société, rendant la TD toujours  
3 encore meilleure.

4 Je demanderais à nos lauréats Vision en  
5 action de se lever afin que nous puissions les  
6 remercier.

7

8 APPLAUDISSEMENTS

9

10 En guise de conclusion, le monde  
11 évolue, partout autour de nous, et je ne peux pas  
12 vous dire exactement à quoi ressemblera l'avenir.

13 Mais voici ce que je sais :

14 La TD va s'adapter, sans laisser tomber  
15 ce que vous attendez de nous.

16 Nous resterons axés sur la croissance.  
17 Nous trouverons de nouvelles façons de créer de la  
18 valeur pour nos clients et pour croître.

19 Nous resterons axés sur le client. Les  
20 gens ne vivent pas pour s'adonner à des activités  
21 bancaires, ils s'adonnent à des activités bancaires  
22 pour mieux vivre, donc nous les aiderons à  
23 atteindre leurs objectifs et améliorer leur  
24 existence.

25 Et nous resterons axés sur les gens.

1 Employés motivés, clients assidus, actionnaires  
2 fidèles, les uns entraînent les autres.

3 Permettez-moi de conclure, maintenant,  
4 en remerciant plusieurs personnes.

5 D'abord, merci à nos clients, merci de  
6 faire affaire avec nous. Nous vous sommes  
7 reconnaissants, nous sommes heureux de vous servir  
8 tous et chacun d'entre vous. Mais il y a ici même  
9 une personne qui mérite que nous lui prêtions une  
10 attention toute particulière.

11 Ruth Cohen a ouvert son premier compte  
12 à la TD il y a 83 ans. Au fil des ans, la TD a  
13 beaucoup changé, mais Ruth me dit que ce qui compte  
14 pour elle, la courtoisie, la prévenance, l'intérêt  
15 manifesté pour le mieux-être d'autrui, tout cela  
16 s'est maintenu.

17 Et nous voulons qu'il en soit ainsi,  
18 car c'est ainsi que des gens formidables comme Ruth  
19 viennent chez nous.

20 Ruth, du fond de mon coeur, je vous  
21 remercie de nous avoir permis d'établir cette  
22 relation de longue durée avec vous.

23

24 APPLAUDISSEMENTS

25

1           Encore un petit mot au sujet de Ruth,  
2           il me reste une chose à dire, donc. Elle vient de  
3           fêter son quatre-vingt-treizième anniversaire.

4

5           APPLAUDISSEMENTS

6

7           Ruth, je vous souhaite de rester en  
8           santé et je vous souhaite tout le bonheur au monde.

9           Merci aussi à notre conseil pour ses  
10          orientations, et enfin, merci à vous, nos  
11          actionnaires, merci. Merci de votre soutien. Nous  
12          avons hâte de créer de la valeur encore et  
13          toujours, aujourd'hui et à l'avenir. Merci.

14

15          APPLAUDISSEMENTS

16

17          M. BRIAN LEVITT :

18          Je voudrais à ce stade aborder la  
19          partie officielle de l'assemblée.

20          Pour commencer, je voudrais reconnaître  
21          le fait que les personnes qui proposeront et  
22          appuieront les motions de la banque sont des  
23          administrateurs ou des employés qui sont aussi  
24          actionnaires. Pour faciliter la comptabilisation  
25          des votes, nous avons préparé deux bulletins pour

1 les motions qui nous seront soumises aujourd'hui.  
2 Nous avons préparé un bulletin vert pour les trois  
3 premiers sujets à l'ordre du jour, à savoir  
4 l'élection des administrateurs, la nomination des  
5 auditeurs et le vote consultatif sur l'approche  
6 de la banque en matière de rémunération de la haute  
7 direction.

8 Un bulletin bleu servira au vote sur  
9 les deux propositions d'actionnaires qui nous sont  
10 soumises aujourd'hui.

11 Ces propositions, ainsi que les  
12 déclarations de leurs auteurs et les réponses de la  
13 banque sont indiquées dans la circulaire de  
14 procuration et dans le livret qui se trouvait sur  
15 vos chaises lorsque vous êtes entrés dans la salle.  
16 Des bulletins ont été mis à la disposition des  
17 actionnaires et des fondés de pouvoir au bureau  
18 d'inscription.

19 En outre, les scrutateurs sont pourvus  
20 de bulletins en anglais et en français.

21 J'invite maintenant les scrutateurs et  
22 leurs assistants à distribuer un jeu de bulletins  
23 de vote à tout fondé de pouvoir ou actionnaire qui  
24 ne s'est pas inscrit au bureau des inscriptions et  
25 qui n'a pas rempli une procuration. Si vous avez

1 déjà envoyé une procuration, il n'est pas  
2 nécessaire de remplir un bulletin. Au fur et à  
3 mesure que les scrutateurs circuleront parmi vous,  
4 veuillez lever la main pour signaler que vous  
5 désirez obtenir un jeu de bulletins.

6 Lorsque vous signez vos bulletins,  
7 veuillez écrire votre nom en caractères  
8 d'imprimerie de façon claire au-dessus de votre  
9 signature.

10 Lorsque les procurations sont soumises  
11 à notre agent de registre et de transfert, elles  
12 sont comptabilisées et totalisées par leurs  
13 préposés. Les scrutateurs présents à l'assemblée  
14 vérifient ensuite les résultats et les déclarent.

15 Une majorité simple des votes exprimés  
16 en personne ou par procuration est requise pour  
17 l'adoption de chacune des propositions dont  
18 l'assemblée est saisie.

19 Pour assurer un déroulement ouvert,  
20 honnête, et ordonné, nous avons publié des lignes  
21 directrices sur la participation des actionnaires à  
22 la première page du livret qui se trouvait sur vos  
23 chaises. Ces lignes directrices sont fondées sur  
24 les règles de procédure ainsi que sur le bon sens  
25 et la courtoisie. Je demande à chaque actionnaire

1 qui prend la parole d'être bref et de s'en tenir  
2 aux sujets en discussion afin de permettre à tous  
3 les actionnaires de participer.

4 Si quelqu'un désire poser une question  
5 supplémentaire et à condition que le temps le  
6 permette, nous lui accorderons de nouveau la parole  
7 une fois que les autres actionnaires auront eu  
8 l'occasion de s'exprimer. Au nom de tous les  
9 actionnaires, je vous remercie d'avance de votre  
10 collaboration.

11 Des exemplaires du rapport annuel de la  
12 TD pour 2015 comprenant les états financiers de  
13 2015, et le rapport des auditeurs y afférant,  
14 ont été envoyés aux actionnaires avant la présente  
15 assemblée.

16 Vous pouvez également en obtenir une  
17 copie à l'entrée de cette salle ou sur notre site  
18 Internet, à TD.com.

19 Nous allons maintenant passer aux  
20 questions ou remarques des actionnaires, ou fondés  
21 de pouvoir, portant directement sur les états  
22 financiers 2015. Si vos questions ou remarques ne  
23 portent pas directement sur les états financiers  
24 2015, veuillez patienter jusqu'au moment approprié.

25 Y a-t-il des questions ou remarques au

1 sujet des états financiers?

2           Puisqu'il n'y a pas de demande de  
3 parole, passons maintenant à l'élection des  
4 administrateurs. Afin de faciliter le déroulement,  
5 nous avons préparé une série de diapositives  
6 présentant chaque candidat individuellement.

7

8 ANNONCEUR :

9 Bill Bennett.

10 Amy Brinkley.

11 Brian Ferguson.

12 Colleen Goggins.

13 Mary Jo Haddad.

14 Jean-René Halde.

15 Dave Kepler.

16 Brian Levitt.

17 Alan MacGibbon.

18 Karen Maidment.

19 Bharat Masrani.

20 Irene Miller.

21 Nadir Mohamed.

22 Claude Mongeau.

23

24

25           M. BRIAN LEVITT :

1           Merci. J'invite maintenant tous les  
2 candidats à l'élection au conseil d'administration  
3 présents dans la salle à se lever pour se faire  
4 connaître.

5

6   **APPLAUDISSEMENTS**

7

8           **M. BRIAN LEVITT:**

9           Merci. Des renseignements sur chaque  
10 candidat figurent dans la circulaire de procuration  
11 de la direction.

12           Le conseil d'administration a fixé à 14  
13 le nombre d'administrateurs à élire, et je confirme  
14 que tous les candidats sont éligibles.

15           Je demande maintenant à Anne-Christine  
16 Gagné, directrice régionale des finances pour la  
17 région du Québec de présenter les candidats aux  
18 postes d'administrateur pour l'année à venir.

19

20           **ANNE-CHRISTINE GAGNÉ :**

21           Bonjour monsieur le président. Je  
22 présente la candidature de chacune des personnes  
23 dont le nom figure dans la circulaire de  
24 procuration de la direction sous la rubrique  
25 « candidats aux postes d'administrateur » au poste

1 d'administrateur de la banque, jusqu'à la clôture  
2 de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires  
3 ordinaires de la banque.

4

5 M. BRIAN LEVITT :

6 Merci, Anne-Christine.

7 Y a-t-il des questions ou des remarques  
8 au sujet de l'élection des administrateurs?

9 S'il n'y en a pas, je déclare que les  
10 candidatures sont closes, et nous passons au point  
11 numéro 1 du bulletin de vote vert portant sur  
12 l'élection des administrateurs.

13 Veuillez remplir votre bulletin  
14 maintenant.

15 Le point suivant à l'ordre du jour est  
16 la nomination de l'auditeur.

17 Le conseil recommande que Ernst & Young  
18 SRL soit nommé auditeur de la banque jusqu'à la  
19 clôture de la prochaine assemblée annuelle.

20 Sont présents aujourd'hui pour  
21 représenter Ernst & Young messieurs Bill Schlich et  
22 Humayan Jafrani.

23

24 Bill et Humayan, veuillez vous lever et vous faire  
25 connaître.

1

2 APPLAUDISSEMENTS

3

4 M. BRIAN LEVITT :

5 Merci, j'invite maintenant Bill

6 Bennett, président du comité d'audit, à présenter

7 la proposition.

8

9 M. BILL BENNETT :

10 Merci monsieur le président, je propose

11 que Ernst &amp; Young SRL soit nommé auditeur de la

12 banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée

13 annuelle des actionnaires ordinaires de la banque.

14

15 M. BRIAN LEVITT :

16 Merci Bill. J'invite maintenant Liza

17 Kojoian, directrice, Opérations régionales et

18 Contrôle interne à appuyer cette motion.

19

20 Mme LIZA KOJOIAN :

21 Bonjour. J'appuie cette motion.

22

23 M. BRIAN LEVITT :

24 Merci. Vous avez entendu la motion.

25 J'invite tout actionnaire ou fondé de

1 pouvoir ayant des questions ou des remarques au  
2 sujet de la nomination de l'auditeur à se diriger  
3 vers l'un des microphones.

4           Puisqu'il n'y en a pas, nous allons  
5 passer au vote. La nomination de l'auditeur est  
6 le numéro 2 sur votre bulletin de vote vert.  
7 Veuillez maintenant remplir votre bulletin.

8           Le point suivant à l'ordre du jour est  
9 le vote consultatif sur l'approche de la banque en  
10 matière de rémunération des hauts dirigeants.

11           La résolution sur l'approche de la  
12 banque en matière de rémunération des hauts  
13 dirigeants est exposée dans la circulaire de  
14 procuration de la direction à la rubrique « vote  
15 consultatif sur la rémunération des hauts  
16 dirigeants ».

17           J'invite maintenant Dominic Martellino,  
18 directeur, Ventes et Expérience client légendaire, à  
19 présenter la motion.

20

21           M. DOMINIC MARTELLINO :

22           Bonjour monsieur le président. Je  
23 propose que la résolution exposée dans la  
24 circulaire de procuration de la direction à la  
25 rubrique « vote consultatif sur l'approche en matière

1 de rémunération des hauts dirigeants » soit adoptée.

2

3 M. BRIAN LEVITT :

4 Merci Dominic.

5

6 J'invite maintenant Amélie Picher,

7 directrice, Services bancaires aux collectivités à

8 appuyer cette motion.

9

10 AMÉLIE PICHER :

11 Bonjour. J'appuie cette motion.

12

13 M. BRIAN LEVITT :

14 Merci Amélie.

15

16 Vous avez entendu la motion. J'invite

17 tout actionnaire ou fondé de pouvoir ayant des

18 questions ou des remarques au sujet de ce point à

19 se diriger vers l'un des microphones.

20

21 M. WILLIE GAGNON :

22 Monsieur le président, bonjour.

23

24 M. BRIAN LEVITT :

25 Bonjour.

1

2 M. WILLIE GAGNON :

3 Mon nom est Willie Gagnon, j'agis pour  
4 le compte du MÉDAC, le mouvement d'éducation et de  
5 défense des actionnaires. Comme à chaque année, on  
6 intervient à ce moment-ci.

7

8 M. BRIAN LEVITT :

9 Et vous êtes bienvenus.

10

11 M. WILLIE GAGNON :

12 Oui. Écoutez, on a appris hier dans une  
13 dépêche de l'AFP qu'Israël limite maintenant les  
14 salaires des banquiers.

15

16 Je vous en lis un extrait :

17 « Le parlement israélien a  
18 adopté dans la nuit de lundi à mardi une loi  
19 limitant les salaires des patrons des banques à  
20 862 000 \$ canadiens par année. Cette loi stipule  
21 qu'aucun salaire versé dans le secteur financier ne  
22 peut excéder 35 fois celui de l'employé le moins  
23 bien payé au sein de la même société. Cette loi  
24 répond à un problème d'éthique et de valeur quand  
25 il s'agit des salaires de ceux qui gèrent l'argent

1 du public, indique un communiqué du parlement. »

2 On peut constater que c'est vraiment  
3 beaucoup moins élevé que le salaire de votre plus  
4 haut dirigeant.

5 On fait l'exercice chaque année de  
6 calculer le ratio de rémunération de chacune des  
7 banques au Canada.

8 Chez vous, il y a environ 80 000  
9 employés, un peu plus que ça, une masse salariale  
10 d'à peu près 9 milliards de dollars, un salaire  
11 moyen d'à peu près 110 000 \$ par année, ce qui fait  
12 en sorte que votre haut dirigeant est payé 97 fois  
13 le salaire moyen. En Israël, ils proposent 35 fois  
14 le salaire le plus bas, on est très loin de ça.

15 Notre ancien président, monsieur Claude  
16 Béland, qui est l'ancien président de Desjardins,  
17 suggérait que le salaire du plus haut dirigeant  
18 d'une société ouverte, ou encore, d'une société  
19 financière, ne dépasse jamais entre 20 et 30 fois  
20 le salaire moyen. On est très loin de ça chez vous.

21 Pour reprendre les mots de notre  
22 illustre fondateur, c'est des salaires  
23 pharaoniques, moi j'ajouterais personnellement que  
24 c'est des salaires pharaoniques, pharaonissimes.

25 Nous nous opposons évidemment à votre

1 politique de rémunération, et nous invitons tous  
2 les actionnaires à s'y opposer.

3

4 M. BRIAN LEVITT :

5 Merci monsieur. Est-ce qu'il y a  
6 d'autres commentaires?

7 Y a-t-il d'autres remarques ou d'autres  
8 questions? Puisque je n'en vois pas, ceci est le  
9 numéro 3 sur votre bulletin, veuillez maintenant  
10 remplir votre bulletin.

11 Je vous rappelle que lorsque vous aurez  
12 terminé de remplir et de signer votre bulletin  
13 vert, que vous êtes priés d'inscrire en lettres  
14 d'imprimerie votre nom au-dessus de votre signature  
15 pour faciliter la tâche des scrutateurs.

16 Je demande maintenant aux préposés de  
17 recueillir les bulletins verts. Veuillez s'il vous  
18 plaît faire passer vos bulletins au bout de votre  
19 rangée pour que les préposés puissent les  
20 recueillir et commencer à comptabiliser les votes  
21 sur les trois premiers points.

22 Nous allons maintenant passer aux  
23 propositions des actionnaires. Dans le cadre de  
24 notre engagement à faire preuve de leadership en  
25 matière de gouvernance d'entreprise, nous voulons

1 maintenir un dialogue ouvert avec nos actionnaires.

2 Nous accordons toujours de l'importance à leur  
3 participation.

4 Cette année, deux propositions seront  
5 prises en considération. Elles proviennent toutes  
6 deux du Mouvement d'éducation et de défense des  
7 actionnaires, MÉDAC.

8 Je me dois de mentionner que le MÉDAC a  
9 fait deux autres propositions qui ont été retirées  
10 à la suite des discussions entre le MÉDAC et la  
11 banque, et je vais inviter les représentants de  
12 MÉDAC à parler de ces deux propositions qu'ils  
13 ont retirées avant qu'on considère la première  
14 proposition qui sera prise en considération.

15 Ces propositions, les déclarations à  
16 l'appui ainsi que la réponse de la banque ont été  
17 incluses dans la circulaire de procuration à la  
18 demande de MÉDAC.

19 Nous allons maintenant passer aux deux  
20 propositions des actionnaires à examiner au cours  
21 de la présente assemblée.

22 Le circulaire de procuration fait état  
23 des déclarations de MÉDAC qui ont été présentées à  
24 l'appui de ces propositions, ainsi que des motifs  
25 pour lesquels le conseil d'administration

1 recommande aux actionnaires de voter contre.

2 Vous trouverez des copies des  
3 propositions dans les dossiers qui se trouvent sur  
4 votre chaise.

5 Vu les contraintes de temps, nous ne  
6 reviendrons pas sur les motifs justifiant  
7 l'opposition du conseil durant l'examen de chaque  
8 proposition.

9 Les actionnaires et les fondés de  
10 pouvoir auront la possibilité de commenter chacune  
11 des deux propositions.

12 Comme je l'ai mentionné précédemment,  
13 je prie chacune des personnes qui prendra la parole  
14 de tenir compte des lignes directrices relatives à  
15 la participation.

16 Comme la circulaire de procuration  
17 contient la formulation exacte de chaque  
18 proposition, je propose que les intervenants  
19 évitent de lire le texte de la proposition et se  
20 concentrent sur leurs observations.

21 Je prie également chaque intervenant de  
22 se nommer et de préciser s'il est actionnaire ou  
23 fondé de pouvoir.

24 Vous serez invités à remplir votre  
25 bulletin de vote bleu après chaque proposition

1 lorsque les deux propositions auront été présentées  
2 et que les bulletins de vote auront été remplis.  
3 Les scrutateurs recueilleront les bulletins de vote  
4 bleus.

5 Le premier point inscrit sur le  
6 bulletin de vote bleu est la proposition A, telle  
7 qu'elle figure dans l'annexe A de la circulaire de  
8 procuration.

9 Je crois savoir que monsieur Willie  
10 Gagnon et madame Nicole Beaudoin, représentants de  
11 MÉDAC, présenteront la proposition.

12 Alors avant de procéder à la  
13 proposition A, j'invite monsieur Gagnon à parler  
14 des deux propositions qui ont été retirées.

15 Monsieur Gagnon?

16

17 M. WILLIE GAGNON :

18 Vous voulez que je vous parle des  
19 propositions retirées d'abord?

20

21 M. BRIAN LEVITT :

22 Comme vous voulez.

23

24 M. WILLIE GAGNON :

25 Oui O.K., je vais commencer par celles

1 qui sont soumises au vote, monsieur le président.

2           Merci encore une fois, mon nom est  
3 toujours Willie Gagnon, j'agis toujours pour le  
4 compte de MÉDAC, le Mouvement d'éducation et de  
5 défense des actionnaires.

6           Je suis accompagné aujourd'hui de notre  
7 vice-présidente, madame Nicole Beaudoin, qui  
8 appuiera le dépôt de notre proposition, ainsi que  
9 madame Hélène Dufresne, ancienne membre du conseil  
10 d'administration, qui est aussi actionnaire de la  
11 banque à titre personnel.

12           Notre première proposition s'intitule  
13 simplification de l'information financière.

14           Il est proposé que le conseil  
15 d'administration adopte un plan d'action afin de  
16 simplifier et de rendre plus accessibles les états  
17 financiers ou de créer un comité avec les petits  
18 actionnaires afin de simplifier et de rendre plus  
19 accessibles les états financiers.

20           Je vous épargne la lecture complète de  
21 notre proposition, il s'agissait essentiellement de  
22 vous demander de produire chaque année, en plus  
23 de la circulaire de procuration, un document qui  
24 pourrait s'imprimer sur une seule feuille dans  
25 lequel on pourrait retrouver l'essentiel de

1 l'information financière et l'information touchant  
2 la gouvernance et la responsabilité sociale de  
3 l'entreprise, la société, la banque.

4           Quand on lit votre réponse, vous nous  
5 dites que vous respectez les obligations  
6 réglementaires, vous nous dites que vous fournissez  
7 toute l'information, que vous ne pourriez pas en  
8 fournir moins, que vous fournissez plein  
9 d'informations dans les faits saillants  
10 trimestriels.

11           Or, ce qu'on vous demandait, ce n'était  
12 pas de fournir moins d'informations que ce que les  
13 règlements exigent de vous, mais bien en plus de  
14 l'information que vous devez normalement fournir,  
15 la fournir sur une seule feuille, de manière  
16 résumée, qu'un actionnaire qui a des actions dans  
17 un paquet d'entreprises puisse consulter  
18 rapidement, puis que cette feuille-là soit la même  
19 pour tous.

20           On est parfaitement conscient  
21 que notre objectif vise que ce type de document là  
22 soit accessible pour l'ensemble des sociétés cotées  
23 en Bourse.

24           Nous avons cette année ciblé l'ensemble  
25 des banques en espérant que les banques puissent se

1 saisir de ce dossier-là, créer un précédent et  
2 entraîner le reste de l'industrie. On est  
3 parfaitement conscient que si vous êtes seuls à  
4 faire ça, ça ne donnera rien.

5 On ose espérer avoir votre soutien dans  
6 nos démarches auprès de l'Association des banquiers  
7 canadiens pour établir un tel document, qui existe  
8 déjà par ailleurs pour les fonds communs de  
9 placement, et puis évidemment, on invite l'ensemble  
10 des actionnaires à appuyer notre proposition.

11 Je ne sais pas de quelle manière vous  
12 voulez qu'on procède. Est-ce que vous voulez...

13

14 M. BRIAN LEVITT :

15 Je crois qu'on va voter sur cette  
16 proposition, vous allez présenter la proposition B,  
17 puis par la suite, pendant que les scrutateurs sont  
18 en train de compter les votes, vous pouvez parler  
19 de vos deux propositions retirées. Est-ce que ça  
20 vous va?

21

22 M. WILLIE GAGNON :

23 Oui, je peux inviter madame Beaudoin à venir  
24 appuyer ma proposition?

25

1 M. BRIAN LEVITT :

2 Oui, oui, vas-y.

3

4 Mme NICOLE BEAUDOIN :

5 Bonjour, mon nom est Nicole Beaudoin,

6 j'agis pour le compte du MÉDAC à titre de

7 vice-présidente. Le MÉDAC agit à titre de fondé de

8 pouvoir et détient des procurations d'au moins cinq

9 autres actionnaires. J'appuie la proposition de

10 monsieur Gagnon.

11

12 M. BRIAN LEVITT :

13 Merci madame.

14 Est-ce qu'il y a d'autres actionnaires

15 ou fondés de pouvoir qui souhaitent commenter sur

16 la proposition A?

17 Sinon, veuillez maintenant inscrire

18 votre vote à l'égard de la proposition A sur le

19 bulletin de vote bleu, merci.

20 Le prochain point inscrit sur le

21 bulletin de vote bleu, c'est la proposition B et

22 j'invite de nouveau monsieur Gagnon à présenter la

23 proposition B.

24

25

1 M. WILLIE GAGNON :

2 Monsieur le président, notre deuxième  
3 proposition s'intitule « payer sa juste part  
4 d'impôt ». Il est proposé que la banque, comme  
5 l'ensemble des autres citoyens du Québec, participe  
6 à l'effort d'optimisation des finances publiques.  
7 Dans sa dernière mise à jour économique, le  
8 ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão  
9 annonçait une augmentation applicable à partir du 3  
10 décembre 2014.

11 Ça fait déjà un bout, les propositions  
12 sont rédigées d'avance, elles n'ont pas été rédigées  
13 la semaine passée.

14 La contribution temporaire pour les  
15 salaires versés par les institutions financières,  
16 cette taxe temporaire sur la masse salariale  
17 passait de 22 à 35 %.

18 À la suite de cette annonce, il a été  
19 rapporté dans les médias que l'Association des  
20 banquiers canadiens s'activait en coulisse pour  
21 tenter de faire reculer le gouvernement québécois.

22 Cette proposition visait  
23 essentiellement à ce que la banque se dissocie de  
24 ce type d'action là de l'Association des banquiers  
25 canadiens.

1 Malheureusement, lors des discussions  
2 que nous avons eues avec la banque, la banque ne  
3 s'est pas montrée ouverte à s'en dissocier  
4 publiquement, voilà la raison pourquoi nous l'avons  
5 maintenue au vote aujourd'hui.

6 Nous invitons évidemment tous les  
7 actionnaires à appuyer cette proposition.

8 Si je peux me permettre un tout petit  
9 commentaire en terminant, nous sommes très heureux  
10 de constater qu'en plus de ce que nos propositions  
11 aient été reproduites aux pages 68 et 69 de la  
12 circulaire, elles aient aussi été reproduites dans  
13 le document de l'ordre du jour déposé aujourd'hui.

14 Ça nous fait plaisir, on est heureux de ça, ça  
15 permet à plus de personnes d'en prendre compte,  
16 étant donné que ce n'est pas nécessairement tout le  
17 monde qui lit tous les documents. Merci beaucoup.

18 J'invite ma collègue, madame... madame  
19 Dufresne, à appuyer notre proposition, excusez-moi.

20

21 M. BRIAN LEVITT :

22 Merci monsieur.

23

24 Mme HÉLÈNE DUFRESNE :

25 Bonjour, mon nom est Hélène Dufresne,

1 je suis actionnaire de la banque et membre du MÉDAC  
2 et j'appuie cette deuxième proposition du MÉDAC.  
3 Merci.

4

5 M. BRIAN LEVITT :

6 Merci madame. Est-ce qu'il y a d'autres  
7 actionnaires ou fondés qui peuvent qui souhaitent  
8 commenter sur cette proposition?

9 Sinon, je vous invite à inscrire votre  
10 vote à l'égard de la proposition B sur le bulletin  
11 bleu, et ça, ça termine les propositions qui seront  
12 soumises au vote.

13 Alors j'invite maintenant les  
14 scrutateurs à recueillir les bulletins, et pendant  
15 qu'on fait ça, j'invite monsieur Gagnon à parler  
16 de ses deux propositions retirées.

17

18 M. WILLIE GAGNON :

19 Monsieur le président, excusez-moi.  
20 Monsieur le président, c'est encore moi, Willie  
21 Gagnon, pour le compte du MÉDAC.

22 Cette année, on avait soumis quatre  
23 propositions. Comme à chaque année, les discussions  
24 avec la banque ont été cordiales et fructueuses,  
25 nous sommes heureux de cela.

1 Notre première proposition touchait la  
2 limite aux mandats des administrateurs.

3 Cette proposition-là a été satis...  
4 nous avons été satisfaits du règlement intervenu  
5 entre nous et la banque au sujet de cette question,  
6 étant donné que l'ensemble des administrateurs  
7 visés par ces mesures ne se sont pas représentés  
8 cette année, ça a été réglé assez facilement.

9 Pour ce qui est de notre  
10 proposition intitulée « service à la clientèle »,  
11 il est proposé que le conseil d'administration  
12 dépose un rapport sur les moyens qu'il a entrepris  
13 au cours de la dernière année pour accroître le  
14 taux de satisfaction de la clientèle, tant à court  
15 qu'à moyen terme.

16 Cette proposition touchait  
17 essentiellement les services numériques de la  
18 banque, dont le président et chef de la direction a  
19 fait état pendant son discours.

20 Nous sommes très heureux de constater  
21 que la réponse que vous nous aviez faite par écrit  
22 au moment de négocier cette proposition lors de nos  
23 échanges a été intégralement reproduite dans le  
24 discours de monsieur Masrani.

25 Nous sommes cependant un peu surpris

1 parce que dans votre réponse écrite, il n'en ait  
2 pas été véritablement mention. On trouve également  
3 étrange le choix de vocabulaire, « TD est  
4 extrêmement fier d'offrir une expérience client  
5 légendaire ». Ça nous apparaît un petit peu fort,  
6 mais bon, nous nous montrons pleinement  
7 satisfaits de votre réponse, étant donné qu'elle a  
8 fait l'objet de la présentation de monsieur  
9 Masrani, et nous sommes heureux des rapports  
10 cordiaux que nous entretenons avec vous depuis  
11 quelques années.

12           Merci beaucoup, bonne fin de journée.

13

14           M. BRIAN LEVITT :

15           Merci monsieur Gagnon, on est contents  
16 que vous êtes satisfait.

17

18           Nous passons maintenant aux questions  
19 et remarques des actionnaires. Comme je l'ai dit  
20 plus tôt, un représentant d'Assistance TD est  
21 présent aujourd'hui et pourra vous aider après  
22 l'assemblée.

23           Je vous rappelle que les questions et  
24 remarques des actionnaires devraient être d'intérêt  
25 général pour tous les participants et ne devraient

1 pas être de nature personnelle.

2 Avant de prendre la parole, veuillez

3 vous identifier et préciser si vous êtes

4 actionnaire ou fondé de pouvoir.

5 Bharat, voudriez-vous diriger cette

6 partie de l'assemblée?

7

8 M. BHARAT MASRANI :

9 Merci Brian. Les questions, donc. Micro

10 numéro 8.

11

12 BONNIE UNGER :

13 Bonjour, je m'appelle, Bonnie Unger, je suis

14 actionnaire. J'ai trois questions qui s'adressent

15 au président, si vous me permettez.

16

17 Monsieur Levitt, ma première question

18 porte sur la conformité en gestion de patrimoine.

19 J'aimerais savoir précisément s'il y va du devoir

20 ou de la politique de la section qui s'occupe de la

21 conformité d'informer un client lorsque son compte

22 est géré à l'extérieur des normes établies entre le

23 client et Gestion de patrimoine TD.

24

25

1 M. BHARAT MASRANI :

2 Puis-je répondre?

3

4 M. BRIAN LEVITT :

5 Je vous demanderais de répondre,

6 allez-y.

7

8 M. BHARAT MASRANI :

9 Bien entendu, toutes les ententes que

10 nous avons avec nos clients et le mandat au fond

11 que nous assumons, c'est ce que nous respecterons.

12 Si vous avez l'impression qu'il y a des questions

13 précises, écoutez, nous avons ici notre responsable

14 de Gestion de patrimoine, Leo, que vous

15 trouverez ici à l'avant. Leo se fera un plaisir de

16 discuter avec vous tout de suite après cette

17 assemblée. Merci beaucoup.

18

19 BONNIE UNGER :

20 Ma deuxième question, depuis un certain

21 nombre d'années, il y a eu beaucoup d'articles dans

22 les médias au sujet de l'idée du rendement sur le

23 capital. On a dit que c'est un concept difficile à

24 cerner. Est-ce que le bilan mensuel tient compte de

25 ces réalités ainsi que des intérêts, des

1 dividendes?

2

3 M. BHARAT MASRANI :

4 Écoutez, je ne suis pas certain de  
5 comprendre votre question. Vous parlez de récupérer  
6 votre capital avec les intérêts?

7

8 BONNIE UNGER :

9 Je vais répéter ma question. Est-ce que  
10 le rapport mensuel que reçoivent les actionnaires  
11 préparé par Gestion de patrimoine TD, reflète le  
12 retour sur le capital par opposition au capital et  
13 aux intérêts?

14

15 M. BHARAT MASRANI :

16 Hé bien, encore une fois, je vous  
17 dirais que ça dépend du type de placement que vous  
18 avez fait auprès de la banque ou de gestion du  
19 patrimoine. Et les conseils que vous recevrez, et  
20 ce que vous verrez dans votre bilan mensuel en  
21 tiendra compte. Encore une fois, je m'en remets à  
22 mon collègue, c'est une personne très compétente  
23 qui connaît ces questions complexes.

24

25

1 BONNIE UNGER :

2 Merci, j'ai hâte de discuter avec lui.

3 Ma troisième question, maintenant. Ma  
4 dernière question, en fait, est-ce que Gestion  
5 de patrimoine TD a une politique qui consiste à  
6 refuser les services de médiation qu'offrent les  
7 responsables de la réglementation, comme l'Autorité  
8 des marchés financiers ou la Ontario Securities  
9 Commission?

10

11 M. BHARAT MASRANI :

12 Je regrette de m'en remettre toujours à  
13 mon collègue. Si la réponse est simple, n'hésitez  
14 pas, ou alors, discutez-en avec madame, s'il vous  
15 plaît. Leo se fera un plaisir de répondre à votre  
16 question.

17 Merci, voilà, il est difficile de  
18 répondre de façon générale à une question très  
19 précise. Mon collègue Leo se fera un plaisir de  
20 vous répondre.

21 Micro numéro 6.

22

23 WILLIAM WISENTHAL :

24 Je m'appelle William Wisenthal, je  
25 suis actionnaire. C'est une question d'ordre

1 général.

2 Il s'agit de la cybersécurité ou de la  
3 sécurité dans le monde électronique. Quand on tient  
4 compte des nouvelles technologies, est-ce que la  
5 banque investit beaucoup pour s'assurer que les  
6 renseignements personnels des clients ne seront pas  
7 subtilisés, et ne se retrouveront pas dans des  
8 endroits où on ne voudrait pas les retrouver?

9

10 M. BHARAT MASRANI :

11 C'est là une excellente question, très  
12 importante d'ailleurs. Il se trouve que ces risques  
13 sont de plus importants, non seulement aux yeux des  
14 établissements financiers, des institutions  
15 financières, mais de tout prestataire de services.  
16 Nous prenons la chose très au sérieux.

17 Nos investissements sont des centaines  
18 de millions de dollars dans ce domaine, il s'agit  
19 après tout de notre image de marque. Nous sommes  
20 axés sur le service à la clientèle, et nous faisons  
21 le nécessaire, nous faisons tout ce que nous  
22 pouvons faire afin de nous assurer que ces données  
23 soient sécurisées. Il faut que nous offrions la  
24 protection requise pour que les gens ne puissent  
25 pas voler ces données.

1           Les gens qui voudraient voler vos  
2 données, vous savez, sont très instruits, très  
3 sophistiqués, ils cherchent à pirater les services  
4 des banques, donc il arrive assez souvent qu'il y  
5 ait des tentatives diverses dans ce genre, ça se  
6 fait régulièrement, mais je suis heureux de  
7 signaler qu'il n'y a pas eu de grave problème  
8 jusqu'à présent, car bien sûr, nous prenons ce  
9 risque très au sérieux.

10           De fait, la banque à l'heure actuelle  
11 dispose d'un département qui s'occupe précisément  
12 de cela.

13           Nous avons un responsable de la  
14 cybersécurité, si vous voulez, et tous nos systèmes  
15 informatiques sont protégés. Ça fait partie  
16 évidemment de ce que nous devons faire pour assurer  
17 le mieux-être des clients, et donc de notre banque.  
18 Nous prenons la chose au sérieux, je l'ai dit, nous  
19 effectuons des investissements importants à cet  
20 égard. Je pourrais vous donner plus de  
21 renseignements si vous le souhaitez, mais bref, je  
22 suis content de ce que nous avons réussi à faire.

23           Malgré tout, les choses évoluent  
24 rapidement. Dans certains cas, certains types  
25 d'institutions, enfin, j'espère que ce ne sera pas

1 la TD car nous faisons le nécessaire, j'estime que  
2 nous sommes un chef de file à cet égard, mais comme  
3 j'ai dit, les choses évoluent rapidement, et je  
4 peux vous assurer, nous faisons tout ce que nous  
5 pouvons faire pour nous assurer que nos systèmes  
6 sont sécurisés.

7

8 WILLIAM WISENTHAL :

9 Est-ce que ça s'applique aussi à vos  
10 cartes de crédit?

11

12 M. BHARAT MASRANI :

13 Vous dites, pardon, monsieur?

14

15 WILLIAM WISENTHAL :

16 À vos cartes de crédit?

17

18 M. BHARAT MASRANI :

19 Oui, tout à fait.

20

21 WILLIAM WISENTHAL :

22 Bien merci.

23

24 M. BHARAT MASRANI :

25 Micro numéro 7.

1

2 Mme HÉLÈNE DUFRESNE :

3 Mon nom est Hélène Dufresne, je suis

4 actionnaire de la banque et je suis membre du

5 MÉDAC.

6 La Banque Toronto Dominion est une

7 banque canadienne. Ce matin, 14 administrateurs ont

8 été votés, j'aimerais savoir comment il se fait

9 qu'à peu près la moitié d'entre eux sont

10 Américains?

11 Est-ce qu'il n'y a pas de bons

12 administrateurs ici dans notre pays, ainsi qu'au

13 Québec, pour représenter, travailler pour la

14 banque? Alors je ne comprends pas pourquoi près de

15 la moitié d'entre eux sont Américains? Merci.

16

17 M. BHARAT MASRANI :

18 Mon président me fait signe qu'il

19 souhaite répondre.

20

21 M. BRIAN LEVITT :

22 Madame, c'est moins que la moitié et

23 nous choisissons nos administrateurs en fonction

24 des demandes, des compétences pour gérer les

25 risques et les opportunités de la banque. Et étant

1 donné que depuis dix ans, on a fait un gros  
2 investissement dans les États-Unis, qui est un  
3 autre pays, qui paraît semblable mais qui est assez  
4 différent, on s'est trouvés prudents de faire en  
5 sorte qu'on a de bons représentants parmi nos  
6 administrateurs qui ont une familiarité et une  
7 connaissance de ce marché différent. Alors c'est  
8 pour assurer une saine gouvernance de la banque.

9

10 M. BHARAT MASRANI:

11 Micro 9.

12

13 SWARN LAKHIAN :

14 Je pense que c'est allumé, le micro est  
15 allumé. Swarn Lakhian.

16 Merci monsieur le président, merci de  
17 me donner l'occasion à la toute dernière minute  
18 d'intervenir. Je n'ai pas avec moi les documents.

19 Il y a une chose que j'aimerais dire.

20 Une société, c'est comme une grande tour qui repose  
21 sur des piliers. Les piliers, ce sont les  
22 actionnaires, il y a bien sûr les clients et les  
23 employés qui sont des piliers, tout aussi bien.

24 Alors ce que je vais dire n'est pas du tout  
25 personnel. Lorsqu'il y a des difficultés du côté de

1 ces piliers, à cause de certains égoïsmes, on place  
2 la société à risque.

3 J'ai conduit pendant six heures depuis  
4 Hamilton pour venir à cette assemblée, car on  
5 m'avait dit à la dernière minute que je ne pouvais  
6 pas y venir, mais finalement, j'ai reçu un courriel  
7 indiquant que oui, je pouvais venir à cette  
8 assemblée. Merci, donc.

9 Donc il s'agit de travailler ensemble.  
10 Et quand la haute direction répond par un non à une  
11 demande, ce n'est pas une réponse acceptable, il  
12 faut trouver les solutions, il y a toujours des  
13 façons de trouver des solutions. Il s'agit de  
14 trouver des compromis. Si on travaille fort en vue  
15 d'atteindre un objectif, ce sera bon pour la  
16 compagnie. Merci beaucoup, monsieur le président.

17

18 M. BHARAT MASRANI :

19 Merci de votre intervention. Je suis  
20 content que nous ayons réussi à trouver un  
21 compromis, et que vous puissiez être présent,  
22 merci. Micro 6.

23

24 ERIKA TIEDEMANN :

25 Je m'appelle Erika, je suis actionnaire de longue

1 date de la TD ainsi que cliente de longue date  
2 de la TD.

3 Je sais que si on veut porter plainte,  
4 il existe des procédures. Cependant, quand on se  
5 plaint, il s'agit de petites sommes en général et  
6 ça avance peu. J'ai logé plusieurs plaintes auprès  
7 d'autres compagnies, je suis allée devant les  
8 tribunaux, parfois, j'ai passé beaucoup de temps,  
9 j'ai dépensé de l'argent, j'ai mis du temps pour  
10 obtenir remboursement de petites sommes.

11 Et même si un juge tranchait en ma  
12 faveur, je ne recevais rien par la suite car le  
13 juge ne tenait pas compte de mes dépenses. Je crois  
14 qu'en définitive, il y a un manque de sécurité à la  
15 TD à Montréal dans la succursale de la rue Viger, où il y a  
16 également un bureau de Placements directs où je me suis rendue.  
17 Les employés croient qu'ils ne tiennent pas compte des conversations  
18 avec les clients ou les tiers quand on les appelle au téléphone,  
19 ils ne prennent pas de notes de ces conversations téléphoniques.  
20 J'arrive à peine à y croire, c'est ce qu'ils m'ont dit. Or,  
21 partout ailleurs, tout est enregistré.

22 Vos banques disposent de caméras, vous  
23 savez ce qui se passe dans vos établissements, il y  
24 a beaucoup de sécurité. Et votre site Web,  
25 Placements directs,

1 ceux qui posaient des questions quant à la  
2 sécurité, on n'y affiche pas les cours officiels  
3 qu'on trouve sur le TSX.

4           Même si je m'en suis plaint, ça n'a  
5 rien changé. Ou bien les gens n'ont pas compris ce  
6 que je disais, ou alors moi, je ne comprenais pas  
7 ce qu'eux disaient. Il s'agissait d'une petite  
8 somme et ça m'aurait coûté plus cher en temps et en  
9 argent de porter plainte, d'écrire, d'envoyer mes  
10 diverses plaintes aux personnes responsables.

11           Je ne sais pas ce qu'il en est de la  
12 sécurité à la TD, je ne connais pas vos  
13 procédures en la matière, je ne sais pas ce qu'il  
14 en est des conversations entre les clients, les  
15 tiers, et ainsi de suite, je ne sais pas ce qu'il  
16 en est non plus des cours, ou du coût que  
17 je dois assumer pour diverses transactions quand je  
18 me procure des actions.

19           Il s'agit encore une fois de petites  
20 sommes et parfois, ça ne vaut pas la peine  
21 d'effectuer le suivi.

22

23           M. BHARAT MASRANI :

24           Merci d'être intervenue.

25

1           Nous essayons évidemment d'aller  
2 au-delà des attentes de nos clients. J'ai  
3 l'impression que vous parlez d'une situation  
4 précise que peut-être vous avez vécue.

5

6           ERIKA TIEDEMANN :

7           Hé bien le site Web, c'est pour tous,  
8 savez-vous. Quand on achète des actions sur le site  
9 Web de la TD, on vous indique que vos actions  
10 seront achetées au cours le plus faible à la Bourse  
11 de Toronto, par exemple.

12

13          M. BHARAT MASRANI :

14          Hé bien nos systèmes de sécurité et nos  
15 divulgations, tout cela fait partie de ce qu'on  
16 trouve de mieux dans notre domaine d'activité. Nous  
17 nous efforçons d'aller au-delà de vos attentes. À  
18 vous écouter, je constate que vous estimez que nous  
19 n'avons pas réussi à répondre à vos attentes.

20          Puisque certains des problèmes semblent  
21 vous être propres, je vais encore une fois demander  
22 à Leo de se lever afin que la personne qui se  
23 trouve au micro numéro 6 puisse vous voir.

24          Je suis convaincu qu'il se fera un  
25 plaisir de résoudre ces questions avec vous.

1           Alors voilà comment nous intervenons  
2       quand il s'agit de notre fonctionnement, y compris  
3       pour notre plate-forme Placements directs.

4

5           ERIKA TIEDEMANN :

6           Merci beaucoup, je crois que ce que  
7       vous dites est tout à fait sensé, mais ce n'est pas  
8       tout le monde qui comprend vos systèmes. Merci à  
9       vous.

10

11          M. BHARAT MASRANI :

12          Merci à vous. Numéro 8.

13

14          COLIN LEARN :

15          Bonjour monsieur Masrani, je m'appelle  
16       Colin Learn, je suis actionnaire de la TD. J'ai la  
17       question suivante, j'espérais que vous pouviez me  
18       donner une idée de comment gérer mon temps.  
19       Donnez-moi vos astuces pour ce qui est de la  
20       gestion du temps.

21

22          M. BHARAT MASRANI :

23          Portez une bonne montre.

24

25       APPLAUDISSEMENTS

1

2 M. BHARAT MASRANI :

3 Pas coûteuse, simplement, remplacez la

4 pile de temps en temps.

5 Évidemment, c'est un problème pour nous

6 tous. Plus nous sommes disciplinés dans la gestion

7 de notre temps, mieux ça irait pour nous tous. Mais

8 malheureusement, il n'y a que 24 heures dans une

9 journée et aucune technologie ne peut changer cette

10 réalité.

11 Alors je vous dirais simplement gardez

12 le cap, ne perdez pas votre focus. Parfois, ça

13 marche, parfois, ça marche moins bien. Mais

14 habituellement, tout fonctionne bien au bout du

15 compte. Vous êtes jeune homme, je suis ravi de voir

16 que vous êtes actionnaire de la banque, mais

17 lorsque vous arriverez à mon âge, je suis sûr que

18 vous aurez appris à gérer votre temps encore mieux.

19 Alors bonne chance, et merci à vous, monsieur.

20 Micro numéro 9.

21

22 SWARN LAKHIAN :

23 Swarn Lakhian, encore une fois.

24 Je suis d'accord avec ce que la dame

25 vient de dire au sujet de la façon dont le système

1 de la TD fonctionne pour ce qui est des  
2 investissements directs.

3 Il faut un mois essentiellement pour  
4 régler les comptes. Il faut passer d'un côté à  
5 l'autre, nous ne devrions pas mettre autant de  
6 temps à régler ces choses dans une organisation de  
7 ce genre.

8 Alors je voulais simplement contribuer  
9 cela au débat.

10

11 M. BHARAT MASRANI :

12 Merci. Nous avons une nouvelle  
13 plate-forme que nous venons de présenter,  
14 CourtierWeb, pour les clients investissant  
15 directement, et s'il y a des problèmes avec cette  
16 plate-forme que vous nous signalez, nous allons les  
17 examiner pour voir comment nous pouvons améliorer  
18 l'expérience de nos clients.

19 Encore une fois, mon ami Leo serait  
20 ravi de se charger de cela pour un grand nombre de  
21 clients, parce qu'il est important pour nous que  
22 vous soyez satisfaits et que vous obteniez une  
23 expérience légendaire, nonobstant ce qui a été dit  
24 au sujet de ce terme.

25

1 SWARN LAKHIAN :

2 Plus de deux mois se sont écoulés, et  
3 c'est la même chose que lorsque ça a été fait à  
4 l'origine, puis que c'est le pire système avec  
5 lequel travailler. Ça a été mon expérience. Je ne  
6 le recommanderais à personne.

7

8 M. BHARAT MASRANI :

9 D'accord, nous allons examiner la  
10 chose, merci. Micro numéro 6

11

12 RICHARD LEMAY :

13 Bonjour, Richard Lemay, je suis  
14 actionnaire et client.

15 Je me demandais, pour ce qui est de la  
16 proposition d'actionnaire A, pourquoi est-ce qu'on  
17 ne les a pas renvoyés à l'examen statistique de dix  
18 ans qui comporte une information très condensée?  
19 Qui fait trois pages, pas une seule page, mais je  
20 me demandais pourquoi vous n'aviez pas orienté le  
21 MÉDAC à cette source?

22

23

24 M. BHARAT MASRANI :

25 Attendez, laissez-moi reprendre le

1       texte de la proposition d'actionnaire A.

2               Comme vous l'avez entendu, lorsque nous  
3       en avons discuté tout à l'heure, une institution  
4       financière doit divulguer beaucoup d'informations,  
5       conformément à la réglementation, aux agences de  
6       réglementation des valeurs mobilières. Nous  
7       fonctionnons dans plusieurs pays et nous voulons  
8       répondre à toutes ces attentes et nous voulons  
9       veiller à ce que tout soit lisible, aussi. Voilà  
10       donc l'intention que nous poursuivons, et nous  
11       allons continuer de rechercher des façons de  
12       simplifier les choses. Mais comme vous le  
13       comprendrez bien, nous voulons veiller à respecter  
14       toutes les exigences légales et réglementaires.

15               En tant qu'actionnaire, je suis sûr que  
16       vous abondez dans notre sens. Voilà ce que nous  
17       essayons de faire.

18               Vous avez évoqué la possibilité de  
19       trouver une version plus condensée, plus abrégée,  
20       nous pourrions envisager la chose, mais ce n'est pas  
21       un sujet facile à simplifier parce qu'il s'agit  
22       d'une série de documents forts complexes.

23

24

25               RICHARD LEMAY :

1 Non, ce que je voulais dire, c'est  
2 qu'il me semblait que cette information condensée  
3 que j'ai évoquée répond aux besoins de la  
4 proposition A.

5

6 M. BHARAT MASRANI :

7 Merci beaucoup, merci, je suis content  
8 que vous ayez trouvé cela.

9

10 RICHARD LEMAY :

11 J'ai une question sur la sécurité.  
12 N'est-il pas vrai que la banque doit fournir de  
13 l'information sur les transactions des clients à  
14 l'Agence du revenu du Canada, qui à son tour peut  
15 fournir des informations à la IRS aux États-Unis?  
16 C'est-à-dire que nos renseignements seront fournis  
17 à toute personne qui en fait la demande à condition  
18 de passer par l'ARC?

19

20 M. BHARAT MASRANI :

21 Non, je dois préciser, cet arrangement  
22 en particulier s'applique à certaines nouvelles  
23 règles, les règles FATCA. Il s'applique aux  
24 personnes qui sont peut-être des résidents  
25 permanents ou des citoyens des États-Unis. Il y a

1       donc un protocole entre le Canada et les États-Unis  
2       selon lequel l'ARC joue le rôle d'intermédiaire,  
3       d'agence intermédiaire du gouvernement pour veiller  
4       à ce que cela soit exécuté de la bonne façon, mais  
5       je ne suis pas au courant du fait que quelqu'un,  
6       sur un pur hasard ou de façon aléatoire, puisse  
7       demander de l'information et l'obtenir de la part  
8       de l'ARC.

9               Il existe un protocole très particulier  
10       régissant ce type de clientèle, protocole qui a été  
11       signé par le Canada. Et comme je vous l'ai déjà  
12       dit, nous nous conformons à toutes les règles qui  
13       s'appliquent à nous. Merci beaucoup. Y a-t-il  
14       d'autres interventions, d'autres questions?

15              Alors merci beaucoup. Brian, je vous  
16       cède la parole merci.

17

18              M. BRIAN LEVITT :

19              Je crois savoir que les scrutateurs ont  
20       fait une comptabilisation préliminaire des votes  
21       exprimés au sujet de chacun des points soumis à  
22       l'assemblée, j'invite donc Charito de Vera à  
23       présenter le rapport des scrutateurs. Charito. Il  
24       faut le micro, s'il vous plaît. Micro numéro 8 pour  
25       le rapport des scrutateurs.

1

2 Mme CHARITO DE VERA :

3 Pour l'information des actionnaires,

4 nous voulons déclarer que 53,2 % des actions

5 éligibles ont été exprimées à cette assemblée.

6 Les résultats pour ce qui est de

7 l'élection des administrateurs sont comme suit. Une

8 importante majorité des votes exprimés à

9 l'assemblée ont été exprimés en faveur des 14

10 candidats nommés dans la circulaire de procuration,

11 chacun recevant plus de 97,1 % de votes favorables.

12 Le résultat pour ce qui est de la

13 nomination de l'auditeur est 99,6 % de votes

14 exprimés en faveur de Ernst &amp; Young SRL et 0,4 %,

15 abstention. Le résultat pour ce qui est du vote

16 consultatif sur l'approche en matière de

17 rémunération des hauts dirigeants est 95,5 % de

18 votes favorables à la résolution, et 4,5 % de votes

19 défavorables.

20 Les résultats pour ce qui est de la

21 proposition d'actionnaires ou des propositions

22 d'actionnaires sont comme suit.

23 Proposition A, 1,8 % de votes

24 favorables, 97,8 % contre. Moins que 3,4 millions

25 d'actions se sont abstenues.

1 Proposition B, 0,7 % de votes  
2 favorables, 98,8 % contre, moins de 4 millions  
3 d'actions ont été des abstentions.

4 Ceci complète le rapport des  
5 scrutateurs.

6

7 M. BRIAN LEVITT :

8 Merci Charito.

9 Je déclare donc que les 14 candidats au  
10 conseil d'administration dont les noms figurent à  
11 la circulaire de procuration de la direction ont  
12 été dûment élus en administrateurs, que Ernst &  
13 Young SRL a été nommé auditeur, que la  
14 résolution portant sur le vote consultatif, sur  
15 l'approche de la banque en matière de rémunération  
16 des hauts dirigeants a été adoptée et que les  
17 propositions d'actionnaires A et B ont été  
18 rejetées.

19 Les résultats définitifs des votes  
20 seront publiés peu après l'assemblée.

21 Mesdames et messieurs, voici qui  
22 conclut les questions que nous devons aborder à  
23 l'occasion de cette assemblée d'actionnaires.

24 Si vous avez d'autres questions, je  
25 vous invite à nous faire part à l'extérieur de la

1       salle immédiatement après l'assemblée.

2               Nous vous demandons de laisser votre  
3       casque d'écoute sur votre chaise ou de le déposer  
4       dans les boîtes prévues à cet effet lorsque vous  
5       quitterez la salle.

6               Au nom de la banque, j'aimerais  
7       remercier toutes les personnes présentes pour leur  
8       intérêt et leur participation à cette assemblée.

9               Je vous souhaite une année 2016  
10       prospère et productive. La séance est maintenant  
11       levée. Merci.